

<b>INTITULE DE LA FORMATION</b>	<b>CURSUS DE FORMATION MAITRE CHIEN D'AVALANCHE</b>
<b>OBJECTIFS PROFESSIONNELS</b>	Conduire un chien lors d'une recherche de victimes en avalanche dans des situations d'ensevelissements simples et multiples, pour la recherche d'une ou plusieurs victimes, avec une ou plusieurs équipes cynotechniques en simultané, sur un terrain inconnu
<b>CONTENU PEDAGOGIQUE</b>	<p><b><u>Module 1</u> : Formations techniques et préparatoires au BN MCA – de septembre à novembre - dans le département de l'apprenant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Détente</li> <li>✓ Mise en éveil par le conducteur</li> <li>✓ Mise au travail</li> <li>✓ Conduite et engagement</li> <li>✓ Motivation du conducteur lors de la localisation de la victime</li> <li>✓ Récompense</li> <li>✓ Gestion du chien pour retour à l'attache</li> </ul> <p><b><u>Module 2</u> : Brevet National Maître-Chien d'Avalanche – décembre - Aux Deux Alpes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'environnement du chien</li> <li>✓ La réglementation et les caractéristiques organisationnelles du secours en avalanche</li> <li>✓ Les différentes méthodes d'acheminement jusqu'à la zone de recherche</li> <li>✓ Le sac d'intervention et la trousse de premiers secours</li> </ul>
<b>METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<p><b><u>Module 1</u></b> : exercices sur le terrain uniquement</p> <p><b><u>Module 2</u></b> : alternance de phases théoriques et d'exercices pratiques sur le terrain Projection du support de cours sur Power Point</p>
<b>MODALITES &amp; MATERIEL PEDAGOGIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Apporter à chaque séance de préformation le livret de suivi individuel, remis lors de la validation de l'inscription</li> <li>✓ Être équipés de son matériel de ski</li> <li>✓ Être équipés de vêtements chauds</li> <li>✓ Avoir un véhicule équipé d'une cage pour le chenil au parking souterrain le temps de la formation aux Deux Alpes (module 2)</li> <li>✓ Apporter le carnet vétérinaire du chien</li> </ul>

## FICHE FORMATION & PROGRAMME

### ORGANISATION DE LA FORMATION

#### **Module 1 :**

En présentiel, dans le département de l'apprenant, sur le/les site(s) défini(s) par le formateur responsable

40 heures

10 demi-journées

#### **Module 2 :**

En présentiel au centre de formation aux Deux Alpes (38)

88 heures

11 jours

Le cursus de formation est accessible sur dossier d'inscription uniquement – clôture des inscriptions 15 jours avant le démarrage de la formation.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mois de juin 2023 et fermées le 18 août 2023.

***Tout dossier incomplet à la date limite du retour des inscriptions sera refusé.***

Si vous présentez un handicap cognitif ou physique, merci de nous contacter.

### PROFIL DES APPRENANTS ET PREREQUIS

#### **Public visé :**

- ✓ Professionnels de la montagne (pisteurs-secouristes, gardiens de refuges, bergers, personnel des remontées mécaniques, moniteurs de ski)
- ✓ Sapeurs-pompiers

#### **Prérequis :**

- ✓ Être titulaire du PSE 2
- ✓ Réunir les 3 avis favorables des autorités compétentes (Préfecture, employeur, formateur responsable)
- ✓ Avoir un chien mâle, âgé de 9 mois à 4 ans, à jour de vaccination
- ✓ Fournir un certificat médical de non contre-indication, notamment de maladies respiratoires, en vue d'ensevelissement sous la neige pour les exercices terrains
- ✓ Être apte et autonome au déplacement à ski

## FICHE FORMATION & PROGRAMME

### VALIDATION ET CERTIFICATION DE LA FORMATION

#### **Module 1 : Formations techniques et préparatoires au Brevet National**

Les dix séances de préformation sont évaluées par le formateur responsable qui consigne les notes dans un livret de suivi individuel de l'apprenant et de son chien. La note minimale pour poursuivre le cursus de formation et accéder au module 2 est de 12/20.

#### **Module 2 : Brevet National Maître-Chien d'Avalanche**

La formation est sanctionnée par un Brevet National, délivré par la Préfecture de l'Isère. La formation implique un contrôle continu de l'apprenant avec une première évaluation à mi-parcours. Les deux derniers jours de la formation, appelés journées opérationnelles, sont dédiés à l'examen. Ce sont les notes émises sur ces deux jours qui vont compter pour la délivrance du diplôme.

### COUT DE LA FORMATION

**Module 1** : 580 € net de taxes / apprenant\*

**Module 2** : 2 490 € net de taxes / apprenant\*\*

Eligible AIF \* *sous réserve de validation du Pôle Emploi*

Plan de formation OPCO

Individuel payant

Fonds propres

\*hors frais annexes (repas, hébergement...)

\*\* hors hébergement au centre de formation en pension complète

### PROFIL DES FORMATEURS

L'équipe pédagogique est composée de maître-chien d'avalanche, diplômés du Brevet National, du Brevet de formateur Maître-Chien d'Avalanche et de l'éducateur canin.

Ils/elles sont également pompiers ou personnel en activité dans un domaine skiable et maîtres/maitresses d'un chien en activité et inscrit(e)s sur les listes opérationnelles dans leur département.

L'ensemble de l'équipe pédagogique recycle ses connaissances techniques sur le travail du chien lors d'un recyclage annuel obligatoire organisé par l'organisme de formation.

### DATES DES PROCHAINES SESSIONS

#### **Module 1 : formations techniques et préparatoires au Brevet National**

Les dates et horaires par département vous seront communiqués en même temps que l'envoi du dossier d'inscription.

#### **Module 2 : Brevet National Maître-Chien d'Avalanche**

Du 04 au 15 décembre 2023 aux Deux Alpes (38)